



**I.N.A.M.I.**

Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité

### Soins de Santé

Circulaire OA n° 2017/151 du 24 mai 2017 385/67

En vigueur à partir du 21 avril 2017

Abroge circulaire n° 2017/43  
du 10 février 2017

### **Intervention de l'assurance dans le coût du matériel corporel humain Liste des banques du matériel corporel humain agréées**

En exécution de l'article 37, § 9, de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994, l'arrêté royal du 2 juin 2010 fixe les conditions dans lesquelles l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités intervient dans le coût de délivrance de matériel corporel humain.

Une de ces conditions prévoit que le matériel corporel humain doit être délivré par une banque de matériel corporel humain agréée, en Belgique, en application de l'article 7, § 2, de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'obtention et à l'utilisation de matériel corporel humain destiné à des applications médicales humaines ou à des fins de recherche scientifique (Moniteur belge du 30 décembre 2008).

Conformément à l'article 5 de l'arrêté royal du 2 juin 2010, le prix de la délivrance du matériel corporel humain doit être attesté sur la note d'hospitalisation par l'hôpital où le matériel est implanté.

Un numéro d'agrément distinct pour chaque type de matériel corporel humain ou groupe de matériel corporel humain est attribué à chacune des banques de matériel corporel humain agréées.

La liste des banques de matériel corporel humain agréées se trouve en annexe. Cette liste comprend le nom de l'établissement exploitant la banque, le(s) numéro(s) d'agrément(s), le type/groupe de matériel corporel humain relatif à l'(aux) agrément(s) et la période de validité de(s) l'agrément(s).

Le Fonctionnaire Dirigeant,

H. De Ridder  
Directeur général.

Annexes :  
banques MCH\_12052017

DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT EXPLOITANT	NUMERO D'AGREMENT	TYPE/GROUPE DE MATERIEL CORPOREL HUMAIN	PERIODE D'AGREMENT
ZNA Campus Stuivenberg Lange Beeldekensstraat 267 2060 ANTWERPEN	7-10009-31-212	Peau	01/01/2011-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10009-31-221	Cellules souches hématopoïétiques et lymphocytes de donneur pour perfusion	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
Onze Lieve Vrouw Ziekenhuis campus Asse Bloklaan 5 1730 ASSE	7-10126-11-213	Têtes fémorales	01/01/2011-prolongé jusqu'à décision définitive
AZ Sint Jan AV Ruddershove 10 8000 BRUGGE	7-10049-88-213	Tissus de l'appareil locomoteur	01/01/2011-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10049-88-221	Cellules souches hématopoïétiques et lymphocytes de donneur pour infusion	01/01/2011- prolongé jusqu'à décision définitive
Institut Jules Bordet Rue Héger Bordet, 1 1000 BRUXELLES	7-10079-58-218	Autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires (cellules dendritiques, cellules mésenchymateuses et lymphocytes spécifiques)	01/01/2012- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10079-58-221	Cellules souches hématopoïétiques et lymphocytes de donneur pour infusion	01/04/2013- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10079-58-222	Sang de cordon	01/01/2015-31/12/2018
Hôpital Erasme Route de Lennik, 808 1070 BRUXELLES	7-10406-22-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur	01/01/2014-31/12/2017
	7-10406-22-218	Autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires (glioblastomes)	21/05/2010-31/12/2013
	7-10406-22-221	Cellules souches hématopoïétiques autologues	Arrêt des activités le 31/12/2013

Universitair Ziekenhuis Brussel Laarbeeklaan 101 1090 BRUSSEL	7-10143-91-213	Tissus de l'appareil locomoteur	01/01/2011- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10143-91-218	Autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires (cellules bêta-pancréatiques)	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10143-91-218	Don,obtention et contrôle d'autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires (cellules dendritiques)	01/01/2014-31/12/2017
	7-10143-91-221	Cellules souches hématopoïétiques (sang périphérique et moelle osseuse)	01/01/2011- prolongé jusqu'à décision définitive
Hôpital Militaire Reine Astrid Avenue Bruyn, 200 1120 BRUXELLES	7-19001-60-210	Valves cardiaques	01/01/2014-31/12/2017
	7-19001-60-216	Vaisseaux sanguins	01/01/2014-31/12/2017
Service des brûlés de l'Hôpital Central de la base Reine Astrid Bruynstraat 1 1120 BRUSSEL	7-19001-60-212	Peau	01/01/2011- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-19001-60-219	Kératinocytes	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
Cliniques Universitaires Saint Luc (UCL) Avenue Hippocrate 10/1545 1200 BRUXELLES	7-10403-25-212	Peau	10/01/2014-09/01/2018
	7-10403-25-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur	01/01/2011- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10403-25-218	Cellules souches adipeuses	01/10/2016- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10403-25-218	Cellules souches hépatiques	01/10/2016- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10403-25-218	Cellules pancréatiques (îlots de Langerhans)	01/10/2016- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10403-25-218	Hépatocytes	01/10/2016- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10403-25-221	Cellules souches hématopoïétiques (sang périphérique et moelle osseuse)	01/01/2015-31/12/2018
	7-10403-25-222	Sang de cordon	01/01/2015-31/12/2018
ASBL Grand hôpital de Charleroi Grand Rue, 3 6000 CHARLEROI	7-10010-30-221	Cellules souches hématopoïétiques	01/01/2014-31/12/2017
A.Z. Monica Eeuwfeestkliniek Florent Pauwelslei 1 2100 DEURNE	7-10682-37-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur (limité aux têtes fémorales)	Arrêt des activités le 30/04/2012

Universitair Ziekenhuis Antwerpen Wilrijkstraat 10 2650 EDEGEM	7-10300-31-211	Tissus ophtalmiques	01/01/2014-31/12/2017
	7-10300-31-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur	01/01/2010- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10300-31-215	Tissus tympano-ossiculaires	01/01/2014-31/12/2017
	7-10300-31-218	Don,obtention et contrôle d' autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires (apharèse de monocytes et de leucocytes, cellules limbales épithéliales)	01/01/2014-31/12/2017
	7-10300-31-220	Membranes amniotiques (à usage ophtalmique)	01/01/2014-31/12/2017
	7-10300-31-221	Cellules souches hématopoïétiques	01/01/2010- prolongé jusqu'à décision définitive
Universitair Ziekenhuis Gent De Pintelaan 185 9000 GENT	7-10670-49-211	Tissus ophtalmiques	01/01/2014-31/12/2017
	7-10670-49-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10670-49-215	Tissus tympano-ossiculaires	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10670-49-216	Vaisseaux sanguins	01/01/2011- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10670-49-218	Autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires (cellules dendritiques chargées par électroporation avec de mRNA extrait de tumeurs pulmonaires )	21/09/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10670-49-219	Kératinocytes	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10670-49-220	Membranes amniotiques (à usage ophtalmique)	01/01/2010- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10670-49-221	Cellules souches hématopoïétiques	01/12/2013-30/11/2017
7-10670-49-222	Cellules souches provenant de sang ombilical	01/02/2012- prolongé jusqu'à décision définitive	
Clinique Saint-Jean Bld du Jardin Botanique 32 1000 BRUXELLES	7-10110-27-210	Valves cardiaques	09/04/2016- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10110-27-216	Vaisseaux sanguins	09/04/2016- prolongé jusqu'à décision définitive

Jessa Ziekenhuis Salvatorstraat 20 3500 HASSELT	7-10243-88-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur (limité aux têtes fémorales et aux volets crâniens autologues)	01/01/2011- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10243-88-221	Cellules souches hématopoïétiques autologues	01/01/2011-prolongé jusqu'à décision définitive
Sint Elisabethziekenhuis Nederrij, 133 2200 HERENTALS	7-10308-23-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur (limité aux têtes fémorales)	Arrêt des activités le 16/05/2013
Sint-Jozefskliniek Roeselaarsestraat 47 8870 IZEGEM	7-10124-13-213	Têtes fémorales	01/01/2011- prolongé jusqu'à décision définitive
A.Z. Groeninge Campus St Maarten Burgem. Vercruysselaan 5 8500 KORTRIJK	7-10396-32-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur (limité aux têtes fémorales et volets crâniens)	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
Centre Hospitalier de Jolimont-Lobbes Rue Ferrer, 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	7-10146-88-221	Cellules souches hématopoïétiques (dons autologues et dons allogéniques familiaux/dirigés)	01/01/2014-31/12/2017
Universitaire Ziekenhuis Leuven (K.U.L.) Herestraat 49 3000 LEUVEN	7-10322-09-211	Tissus ophtalmiques	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10322-09-212	Peau	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10322-09-213	Tissus de l'appareil locomoteur	01/01/2011-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10322-09-215	Tissus tympano-ossiculaires	01/01/2014-31/12/2017
	7-10322-09-218	Autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires (cellules dendritiques - glioblastomes)	05/08/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10322-09-218	Don, obtention et contrôle d'autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires : cellules souches mésenchymateuses et cellules mononucléaires de la moelle osseuse (autologue) et biopsies musculaires (autologue)	01/09/2011-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10322-09-219	Don, obtention et contrôle des kératinocytes	01/01/2014-31/12/2017
	7-10322-09-220	Tissus placentaires	01/01/2014-31/12/2017
	7-10322-09-221	Cellules souches hématopoïétiques (sang périphérique et moelle osseuse)	01/01/2014-31/12/2017
	7-10322-09-222	Cellules souches provenant de sang ombilical	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive

CHU Sart Tilman Domaine Universitaires du Sart-Tilman B35 4000 LIEGE	7-10707-12-211	Tissus ophtalmiques	01/01/2014-31/12/2017
	7-10707-12-218	Autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires (cellules souches de la moelle osseuse, cellules dendritiques, cellules mésenchymateuses et cellules pré-ostéoblastiques)	01/01/2014-31/12/2017
	7-10707-12-220	Membranes amniotiques (à usage ophtalmique)	01/01/2014-31/12/2017
	7-10707-12-221	Cellules souches hématopoïétiques et lymphocytes de donneur pour infusion	01/01/2015-31/12/2018
	7-10707-12-222	Sang de cordon	01/01/2015-31/12/2018
CHU Mont-Godinne Av Dr Thérasse 1 5530 YVOIR	7-10039-01-221	Cellules souches hématopoïétiques	01/04/2011- prolongé jusqu'à décision définitive
Heilig Hartziekenhuis Wilgenstraat, 2 8800 ROESELARE	7-10117-20-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur (limité aux têtes fémorales et aux volets crâniens)	01/01/2012- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10117-20-221	Cellules souches hématopoïétiques et lymphocytes de donneurs pour infusion	01/12/2009-prolongé jusqu'à décision définitive
AZ Sint Jozef Steenweg op Merksplas, 44 2300 TURNHOUT	7-10063-74-213	Têtes fémorales	Refus de l'agrément
Gasthuiszusters Antwerpen St-Augustinuslaan 20 2610 WILRIJK-ANTWERPEN	7-10099-38-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur (limité aux têtes fémorales)	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10099-38-215	Tissus tympano-ossiculaires	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10099-38-216	Vaisseaux sanguins (limité aux veines)	01/01/2014-31/12/2017
Vivalia - Cliniques du Sud Luxembourg Rue des Déportés 137 6700 ARLON	7-10246-85-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur (limité aux têtes fémorales)	01/04/2016- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10246-85-218	Autre matériel corporel humain (tissus prolifératifs)	11/07/2011-prolongé jusqu'à décision définitive
Chirec – Hôpital de Braine l'Alleud Rue Wayez 35 1420 BRAINE L'ALLEUD	7-10723-93-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur	19/07/2016-30/06/2017

